



Le mercredi 29 janvier 2025  
1<sup>er</sup> février  
Hôtel de ville de Moncton  
13 h

## **PROCÈS-VERBAL**

### **COMITÉ CONSULTATIF DES AÎNÉS**

---

**Présents :** Payson Rowell, président  
Lillian Surette  
Winston Pearce  
Claude Laviolette  
Shawn Crossman, conseiller municipal (Webex)  
Daniel Bourgeois, conseiller municipal  
Terri Allen Schofield  
Susan Plewes  
Claude Laviolette  
Mike Richard  
Eileen Whyte (Webex)  
Sandra Wallace  
Isabelle LeBlanc, directrice générale, Services  
communautaires  
Ellen Jeffries, agente de développement communautaire –  
aînés et jeunes  
Shelley Morton, greffière municipale et directrice, soutien  
législatif  
Monica Tucker, gestionnaire, Loisirs

**Absentes :** Betty Peacock

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté sans modifications.

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**Motion :** Que le procès-verbal du 5 décembre soit adopté sans modifications.

*Proposée par Terri Allen Schoenfield*

*Appuyée par Claude Laviolette*

## **MOTION ADOPTÉE**

## **4. Présentation concernant la Politique sur l'administration des agences, des régies, des organismes, des conseils, des commissions et des comités**

Isabelle LeBlanc commence par remercier les membres du Comité de leur précieux travail de bénévoles. Elle remercie Marcia King de son travail auprès du Comité avec Payson Rowell et leur remet des cadeaux au nom du Comité et des Services communautaires. Elle fait savoir que le Comité sera désormais encadré par Ellen Jeffries, dans ses fonctions d'agente du développement communautaire auprès des aînés et des jeunes. Elle souligne également le travail de Monica Tucker, gestionnaire au Bureau des loisirs, dans ce dossier.

Isabelle LeBlanc donne une vue d'ensemble de la Politique sur l'administration des agences, des régies, des organismes, des conseils,

des commissions et des comités (AROCCC), qui a été adoptée en 2024 et qui établit une structure claire pour les réunions des comités internes et externes. Son exposé porte sur les principaux points suivants :

- Cette politique constitue un processus structuré pour le recrutement.
- On rappelle le mandat du Comité consultatif des aînés, qu'on a lu pour mémoire.
- Isabelle LeBlanc précise la distinction entre la « promotion » (qui consiste à appuyer activement une cause ou une proposition) et la « consultation » (qui consiste à donner des conseils ou à faire des suggestions). Le rôle du Comité consiste à réunir l'information, en tenant compte de l'ensemble de la Ville, et à soumettre des recommandations au Conseil municipal, qui prend les décisions finales.
- Cette politique a été adoptée pour protéger l'intégrité du Comité.

On discute ensuite avec Daniel Bourgeois, conseiller municipal, du rôle consultatif du Comité en ce qui a trait au centre proposé pour les aînés, en faisant observer que le Comité peut adresser, dans ses fonctions consultatives, des recommandations au Conseil municipal. Il n'a toutefois pas de pouvoir décisionnel. Daniel Bourgeois fait observer que bien qu'on ait le droit de siéger à des comités de promotion, il faut faire preuve de circonspection pour éviter d'avoir un impact sur les décisions et de créer une impression de parti pris. Un membre du Comité qui outrepasserait son mandat pourrait être destitué.

Sandra Wallace fait savoir que les membres du Comité représentent les aînés de différents groupes, qu'ils prennent connaissance de leurs commentaires et qu'ils soumettent à ce comité les résultats de leurs travaux de recherche. Bien qu'on puisse considérer qu'il s'agit d'une fonction de promotion, elle estime qu'on peut ainsi réunir les précieux résultats des travaux de recherche, dont on pourrait s'inspirer pour donner des conseils.

Winston Pearce signale les difficultés dans la représentation du Centre communautaire Moncton Lions (CCML), en faisant observer qu'il termine les dossiers à remettre à la Ville et qu'il a apporté de l'aide au 1010, boulevard St. George, mais qu'il se démettra de ses fonctions auprès de ce comité pour éviter les conflits.

Isabelle LeBlanc continue de passer en revue le mandat en notant les points suivants :

- Ellen Jeffries fera suivre les invitations aux réunions pour l'année.
- Les postes à pourvoir au sein du Comité donneront lieu à un appel de candidatures dans la collectivité conformément à la Politique de la Ville.
- On passe en revue la composition du Comité en notant que certains mandats à reconduire prendront fin en octobre. Les membres peuvent être nommés pour au plus trois ans; ils ne peuvent être reconduits qu'une fois dans leurs fonctions.
- Le rôle d'Ellen Jeffries consiste à assurer la liaison avec le Comité. Elle préparera le mandat du Comité ainsi que le rôle du président ou de la présidente.

## **5. Présentation – Consultation publique sur les besoins en loisirs des personnes âgées**

Monica Tucker présente un exposé sur la consultation publique qui s'est déroulée pour connaître les types d'activités auxquelles participent actuellement les aînés, pour établir les priorités, pour cerner les lacunes et les obstacles qui se dressent contre les services et pour connaître la partie de la population des aînés qui n'est pas captée. Différentes réunions ont eu lieu avec les partenaires communautaires, dont ceux qui offrent actuellement des services aux aînés. Bien qu'il s'agisse de données préliminaires, les activités les plus populaires recherchées ont

trait à des cours de formation et de remise en forme, ainsi qu'à des clubs de marche. Des séances en personne ont eu lieu dans différents établissements, et les points soulevés ont été relevés par écrit.

Monica Tucker est d'accord pour faire suivre au Comité une copie de l'exposé en format PowerPoint.

Pour répondre à la question de Daniel Bourgeois, conseiller municipal, l'Administration fait savoir qu'elle présentera les données au Conseil municipal. L'information réunie sera regroupée avec le Plan directeur des loisirs, le Plan d'inclusion sociale et d'autres documents pertinents. Le rapport extrait de la plateforme Jasons Moncton sera lui aussi publié.

La discussion s'enchaîne en prenant acte des commentaires suivants du Comité :

- Mike Richard fait savoir que Sara Lord a créé une page Facebook sur le Projet 1010 : cette page comprend beaucoup de commentaires et d'avis.
- Le sondage prend fin le 10 février. Le personnel des Services communautaires travaillera de concert avec le Bureau des communications pour cerner les lacunes dans les réponses apportées par certains groupes d'âge. Cette information sera captée dans le rapport. On fait observer que l'on juge que la qualité des réponses est plus importante que le nombre de réponses apportées aux questions.
- Daniel Bourgeois, conseiller municipal, fait savoir que certains aînés éprouvent des difficultés avec la langue, la mobilité et les finances. Il demande si on a tenu compte de ces obstacles menant à l'exclusion. Ellen Jeffries fait observer que l'une des questions posées vise à savoir si les aînés sont disposés à payer pour participer aux activités.

À la fin de la discussion, l'équipe est d'accord pour soumettre les résultats au Comité. On invite les membres du Comité qui ont d'autres commentaires à communiquer avec Ellen Jeffries. Le rapport sera présenté au Conseil municipal dans les prochaines semaines et sera publié sur la plateforme Jasons Moncton.

## **6. Réunion de février – Première discussion du Comité de 2025**

Ellen Jeffries demande aux membres du Comité de recenser de deux à cinq points à suivre pour la prochaine réunion en ce qui concerne les projets qu'ils souhaitent réaliser en 2025. Elle met en lumière les points suivants à envisager pour les exposés à présenter :

- Le Plan directeur des loisirs et le Plan d'inclusion sociale offrent des possibilités.
- Elle a communiqué avec la nouvelle ministre responsable des Aînés du gouvernement provincial pour l'inviter à participer à une réunion, mais n'a pas reçu de réponse. Mike Richard fait observer que ce serait également une bonne idée d'inviter un défenseur des aînés travaillant sous les ordres de la ministre.
- Codiac Transpo présente un exposé sur la consultation publique.
- Leslie Tse présente un exposé sur le transport actif.
- Angelique Reddy-Kalala présente un exposé sur la diversité, l'équité et l'inclusion.
- On demande des commentaires sur les activités du Mois des aînés en juin.
- Série de conférences et séance portes ouvertes du Comité consultatif des aînés.
- On recherche des idées pour la Journée intergénérationnelle du 1<sup>er</sup> juin.
- On recherche des idées pour la Journée internationale des aînés.

- Occasions de faire du bénévolat à la séance portes ouvertes avant le défilé du père Noël – possibilité d’organiser une activité intergénérationnelle.
- Série de conférences et activités de formation – on demande des idées sur les conférenciers qu’on pourrait inviter.
- Les huit domaines de l’Organisation mondiale de la Santé pourraient permettre de déterminer les types de services à offrir au public.
- Terri Allen suggère de mettre sur pied un groupe d’aînés constitué de nouveaux arrivants.
- Daniel Bourgeois, conseiller municipal, fait observer qu’il faut prendre la mesure de l’indice du bonheur des aînés. Sandra Wallace fait observer qu’un professeur de l’Université de Moncton assure ce travail.

Winston Pearce suggère à Ellen Jeffries d’envoyer au Comité la liste des activités exposées aujourd’hui afin de prévoir du temps pour y réfléchir. Il précise qu’il faut se pencher sur la solitude des aînés et sur les moyens d’avoir accès à ce secteur. Ellen fait savoir qu’elle s’est réunie avec une personne qui lance un projet visant à contrer l’isolement des aînés.

## **7. Table ronde**

Claude Laviolette laisse entendre qu’il faudrait éventuellement mener les consultations publiques au printemps; la météo se prête alors mieux à la participation des aînés.

Sandra Wallace remercie Shawn Crossman, conseiller municipal, et la Ville de leur aide pour faire appel à temps plein à un membre du personnel qui se consacre aux aînés. Elle précise que les aînés veulent aussi mieux communiquer et remercie la Ville de ses efforts à cet égard. Elle fait observer qu’il faut rejoindre les personnes qu’on ne peut pas joindre ou dont le dossier « tombe entre deux chaises ».

Lillian Surette fait observer qu'on a besoin, dans toute la ville, de sites auxquels auront accès les aînés.

Daniel Bourgeois, conseiller municipal, fait observer que depuis la dernière réunion, une séance a eu lieu avec le Comité sur l'inclusion sociale et l'agent du développement humain, qui ont de l'information à propos des données sur les profils d'âge et les lieux géographiques. Ellen Jeffries fait observer que l'information n'est pas diffusée publiquement à l'heure actuelle, mais qu'elle est d'accord pour que l'on cherche à savoir si un conférencier sera disponible.

Sandra Wallace fait savoir qu'elle s'est réunie avec l'AMGM, en faisant observer que les aînés qui appartiennent à d'autres cultures recherchent des activités pour les aînés de leur famille. Elle précise que le Projet 1010 propose des activités intergénérationnelles et culturelles, auxquelles pourrait participer l'AMGM.

Daniel Bourgeois, conseiller municipal, fait savoir qu'il a présenté au Conseil municipal un avis de motion pour mettre sur pied un comité multiculturel; on n'a pas encore tenu de scrutin sur cette motion.

Shawn Crossman, conseiller municipal, demande qu'on présente un exposé sur le Plan directeur du secteur riverain. Isabelle est d'accord pour organiser avec Jim Scott une réunion avec le Comité.

## **8. PROCHAINE RÉUNION**

- 26 février 2025

## **9. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 15 h 45.

Soumis en toute déférence,

.....

Marcia King

Secrétaire de séance